Document N° EC- 02/22/F Abidjan, le 26 octobre 2022

**DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES**

**RAPPORTS D’ACTIVITES ANNEE CAFEIERE 2021/2022**

Conformément aux missions assignées à la **Direction des Affaires Economiques** et aux objectifs stratégiques de l'OIAC, le rapport d'activité du Directeur des Affaires Economiques pour la campagne 2021/2022 se décline comme suit :

| **OBJECTIFS STRATEGIQUES** | **Résolutions 2021/2022** | **Résultats obtenus** |
| --- | --- | --- |
| **(OS1) Fournir aux décideurs des données, des analyses et des informations de classe mondiale sur l'industrie caféière africaine** | * Les points focaux des Etats membres doivent être désignés et collaborer avec le Secrétariat pour la diffusion des données ; * Les Etats membres de l’OIAC doivent soumettre des données statistiques au Secrétariat ou les publier sur les sites web des cafés nationaux avec un lien vers le site web de l’OIAC ; * Le Secrétariat général de l’OIAC devrait communiquer un format de collecte de données à chaque Etat Membre. | * Dix-neuf (19) pays sur les vingt-cinq (25) ont transmis les listes des points focaux (1 pour les statistiques, et 1 pour la promotion de la consommation) : Benin, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d’Ivoire, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée Equatoriale, Kenya, Nigeria, Ouganda, RDC, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Zambie.      * Seules, la CI et la RCA ont transmis des données. Des analyses ont été faites sur ces pays (cf. revue de marché). La base de données des points focaux est en cours de mise à jour. * Une matrice s a été envoyée aux points focaux pour la collecte de donnée. |
| **(OS2) Utiliser le pouvoir de mobilisation de l'organisation pour offrir un espace de dialogue entre les secteurs public et privé et en leur sein** | * Des partenariats doivent être noués avec les banques locales pour développer l’accès au crédit dans le secteur ; * L’OIAC doit travailler en étroite collaboration avec les Etats membres pour intégrer les jeunes dans les programmes nationaux sur le café ; | * L’OIAC a entamé des échanges de collaboration avec Ecobank afin de faciliter son rapprochement aux acteurs de la transformation du café. Les torréfacteurs locaux ont été invités pour promouvoir la consommation du café terroir lors de la semaine du client d’Ecobank du 4 au 8 octobre 2021. * L’OIAC a organisé la première édition de l’African Youth Coffee Forum tenu virtuellement le 11 mars 2022. * Organisation de la première édition du Forum des femmes africaines dans le café (AWCF) tenu virtuellement le 28 juillet 2022      * L’OIAC s’est associée au projet d’Indication Géographique Protégé (IGP) des Cafés des Montagnes de Man, en Côte d’Ivoire, en contribuant à l’élaboration du cahier de charges et à l’organisation de l’atelier de validation de celui-ci. Elle a travaillé avec l’Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIPI), pour la labélisation du Café des Montagnes de Man (Terroir TONKPI /Côte d’Ivoire Occidentale). * L’OIAC contribue à l’animation de l’Association des Torréfacteurs de Café de Côte d’Ivoire (ATC-CI). L’OIAC est engagé dans des partenariats avec les torréfacteurs Cafés BONDIN et CAFE CONTINENT (appartenant à l’exportateur SUTEC), à Abidjan, ainsi que l’Université FHB d’Abidjan, pour la promotion de la transformation et de la consommation locale. L’OIAC a créé, dans le cadre de sa convention avec CAFE CONTINENT, l’Institut Interafricain du café. * L’OIAC renforce davantage son partenariat avec les associations sous-régionales des offices du café. Elle a pu organiser un atelier de formation des jeunes torréfacteurs en partenariat avec l’ACRAM à travers le Projet ACP-UE exécuté par l’ITC. |
| **(SO3) Favoriser le développement de nouveaux projets et suivre le projet et de promotion de la consommation intérieure du café.** | * L’OIAC doit classer les États membres en fonction du développement des segments de la chaîne de valeur du café afin de fixer les priorités de l’OIAC, de procéder à une analyse comparative et d’apprendre les uns des autres parmi les États membres de l’OIAC ; * Le partenariat entre l’OIAC et les autorités nationales en charge du café doit être renforcé dans le cadre des projets de transformation et de consommation du café au niveau national ; * Encourager la transformation et la consommation locales de café pour ajouter de la valeur au secteur africain du café ; * Encourager le commerce interafricain du café en collaboration avec le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ; * Impliquer les autorités politiques au plus haut niveau pour finaliser le processus d’inclusion du café comme culture stratégique dans le programme agricole de l’Union africaine. | * Le Secrétariat Général a élaboré et diffusé l’initiative Drink African Coffee Build Africa (DACBA) / Boire le Café Africain Construit l’Afrique (BOCA), destinée à promouvoir la transformation et la consommation locales. * L’OIAC a lancé, le 24 août 2022, l’inauguration de 5 kiosques pour la promotion de la transformation et de la consommation au Gabon, dans les Communes de Libreville et d’Owendo ; * L’OIAC a aussi rendu visite au Cameroun, au Kenya et à la Zambie, pour animer la stratégie de promotion de la transformation et de la consommation intérieure. * Plusieurs initiatives de formation ont été entreprises au profit des torréfacteurs locaux dans le pays hôte du Secrétariat Général de l’OIAC : trois (3) jeunes entrepreneurs formés par le CAQCC, sur les techniques de torréfaction et d’analyse sensorielle du 15 au 17 juin 2022. * Le Secrétariat Général de l’OIAC a célébré la Journée Internationale du Café à son siège en Côte d’Ivoire à Abidjan, en collaboration avec l’Université Félix Houphouët Boigny, le 27 septembre 2022. * L’OIAC a réalisé un Film axé sur un recueil d’informations grand public sur les habitudes de consommation du café ou les appréhensions, puis l’avis des experts médicaux. (Le film en cours de téléchargement sur le site de l’OIAC) ; * Un MoU a été signé entre le Secrétariat Général de l’OIAC et celui de la ZLECAf le 4 avril 2022 à Accra. Un plan de mise en œuvre a été élaboré. Les discussions sont en cours pour son exécution. * L’OIAC a organisé en collaboration avec le Gouvernement de la République du Kenya, le premier sommet du G25 sur le café. Une déclaration a été faite en vue d’adopter le café comme culture stratégique dans le programme agricole 2023 de l’Union africaine. |
| **Budget proposé était de 15729 euros** | Le budget a été adopté | Le budget a été exécuté à 8 826 euros, soit 56% et les 44% restants ont été soutenus par le projet. |